



# MIEUX PARTAGER L'ESPACE PUBLIC

Améliorer  
la sécurité  
des piétons

Améliorer  
le cadre  
de vie

Rendre  
les trottoirs  
plus accessibles

Aménager  
l'espace pour  
les mobilités  
douces



Quatre orientations ont été approuvées par les habitants :

- Améliorer la qualité des espaces publics
- Améliorer la sécurité des piétons
- Rendre les trottoirs plus accessibles
- Favoriser les mobilités douces

**63% d'approbation sur l'ensemble de ces thèmes**

Concrètement, travailler sur l'espace public nous conduira à imaginer des solutions comme :

- Concilier les différents modes de déplacement
- Favoriser un meilleur partage avec les piétons
- Embellir le cadre de vie et le mobilier urbain
- Rénover certaines rues
- Favoriser la pratique du vélo en aménageant des voies structurantes pour traverser la commune...

Améliorer les déplacements, c'est souvent changer les habitudes. La commune souhaite accompagner cette mutation en favorisant les circulations actives, c'est-à-dire celles qui utilisent l'énergie humaine (marche, vélo, trottinette...) mais en ne les opposant pas à la voiture.

